



Profession cardiologue :

Les cardiologues se mobilisent pour
préparer la cardiologie de demain
et améliorer l'accès aux soins
en cardiologie



Paris, le 13 octobre 2022 – Le Conseil National Professionnel de Cardiologie (CNPCV) et l'ensemble de ses composantes¹ présentent le Livre blanc « *Profession Cardiologue : Enjeux et recommandations pour la cardiologie de demain* ».

Les associations de patients le confirment : alors que leurs besoins augmentent, leurs adhérents sont confrontés à la diminution du nombre de cardiologues, accompagnée d'une disparité de l'offre selon les régions et une augmentation des déserts médicaux. Cette situation s'ajoute à la faible collaboration des professionnels au sein des parcours de soins. En effet, les prises en charge pluridisciplinaires par des équipes formées et coordonnées restent peu fréquentes, de même que l'utilisation d'outils numériques communs.

Pour certains patients, cela signifie qu'une prise en charge adaptée peut être retardée. Dans le cas plus précis des patients souffrant d'insuffisance cardiaque, cela peut se traduire par une hospitalisation pour décompensation. D'autres patients encore vont renoncer à certains soins en raison des délais de prise en charge.

La prise en charge des patients souffrant d'une maladie cardiovasculaire est d'autant plus complexe que ces patients sont souvent porteurs de plusieurs pathologies. Malgré l'efficacité accrue des traitements qui a permis d'augmenter considérablement l'espérance de vie des patients au cours des dernières décennies, les maladies cardiovasculaires sont l'une des principales causes de décès en France et comptent parmi les pathologies les plus coûteuses pour l'Assurance maladie, avec des dépenses en augmentation constante.

Or, alors même que la prévention des maladies cardiovasculaires constitue un enjeu prioritaire des actions de santé publique, force est de constater que leur prise en charge fait aujourd'hui face à des défis importants.

L'augmentation du nombre de patients est liée au vieillissement de la population, à l'augmentation du risque dans la population et, dans une moindre mesure, à l'amélioration de la survie des patients. Elle survient alors que les professionnels sont en tension. De fait, la pyramide des âges des cardiologues indique que 25% d'entre eux ont plus de 60 ans. Les prévisions font état de 220 départs à la retraite chaque année jusqu'en 2027. Dans le même temps, seuls 180 internes en cardiologie sont formés. La diminution générale des effectifs concerne aussi bien les cardiologues libéraux que les hospitaliers.

Par ailleurs, si la densité moyenne nationale est de 7,7 cardiologues libéraux pour 100 000 habitants, ce chiffre masque d'importantes disparités entre les départements². L'inadéquation entre le nombre de cardiologues disponibles et les besoins des patients et les disparités régionales en termes de ressources induisent souvent des délais de consultation trop longs

La situation est particulièrement préoccupante en ce qui concerne les délais de consultation après une décompensation cardiaque qui est l'une des complications de l'insuffisance cardiaque et qui engendre un risque élevé de mortalité. Alors qu'une prise en charge dans les 15 jours après l'apparition des premiers symptômes est recommandée³, les délais de consultation en ville sont tels que près de la moitié des patients concernés finissent hospitalisés.⁴

¹ La Société Française de Cardiologie (SFC), le Collège National des Cardiologues Français (CNCF), le Syndicat National des Cardiologues (SNC) et le Collège National des Cardiologues Hospitaliers (CNCH)

² Source : CNOM – Atlas démographique 2022

³ Recommandations de l'ESC – European Society of Cardiology

⁴ Livre Blanc – Plaidoyer pour une prise en charge de l'insuffisance cardiaque et des cardiomyopathies. 2021

Pour répondre à cette demande croissante d'accès aux soins, le Conseil National Professionnel de Cardiologie (CNPCV) et l'ensemble de ses composantes ont travaillé ensemble à la rédaction du Livre blanc « *Profession Cardiologue : Enjeux et recommandations pour la cardiologie de demain* ». Les cinq organisations portent ainsi d'une seule voix cinq recommandations concrètes de nature à répondre aux défis posés par la prise en charge des patients souffrants de maladies cardiovasculaires. La rédaction de ce document découle de la volonté d'améliorer la prise en charge des patients concernés par les maladies cardiovasculaires dans un périmètre de besoins croissants, de ressources contraintes et de transformation de la profession de cardiologue.

Au total, ce sont 14 propositions d'actions qui sont portées par le CNPCV et ses quatre composantes signataires autour de 5 recommandations concrètes : faire évoluer l'offre de soins en cardiologie, impliquer tous les cardiologues dans la filière de soins non-programmés, renforcer l'attractivité de la cardiologie générale, favoriser l'évolution des pratiques et la pertinence des actes et enfin, soutenir la recherche pour maintenir l'attractivité de la spécialité et faire face aux grands enjeux de la cardiologie.

S'appuyant sur des témoignages et des contributions de personnalités concernées par les maladies cardiovasculaires et leurs répercussions sur les patients, les professionnels de santé, la collectivité et la santé publique, cet ouvrage collectif a pour ambition de mobiliser non seulement les cardiologues et les pouvoirs publics, mais plus largement, tous les acteurs impliqués dans la prise en charge des patients concernés par les maladies cardiovasculaires en France.

Le CNPCV et ses composantes souhaitent qu'il constitue pour tous un ouvrage de référence pour préparer la cardiologie de demain.

Le CNPCV

Le CNPCV est un organisme officiel représentant les spécialistes des maladies cardiovasculaires. Il regroupe à parité des médecins exerçant sur un mode salarié et un mode libéral. Les structures constituantes du CNPCV sont la Société Française de Cardiologie (SFC), le Collège National des Cardiologues des Hôpitaux (CNCH), le Syndicat National des Cardiologues (SNC) et le Collège National des Cardiologues Français (CNCF). Ses missions sont notamment : la formation médicale continue, l'évaluation des pratiques professionnelles et de la compétence, le développement professionnel continu, l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle, les procédures de recertification, l'analyse professionnelle des recommandations référentielles, la mise en œuvre de l'accréditation des médecins conformément aux dispositions légales et réglementaires qui régissent ce dispositif et tout autre sujet relatif à la qualité des pratiques.

Pour en savoir plus : www.cnpcv.org

Contact CNPCV : secrétariat 13 rue Nièpce 75014 PARIS 01 45 43 70 76

Chiffres-clés

- ❖ Près de 15 millions de personnes prises en charge pour une maladie cardiovasculaire, un risque cardiovasculaire ou un diabète
- ❖ Environ 50 000 personnes font un arrêt cardiaque chaque année, avec un taux de survie d'environ 5%
- ❖ 12,6% des dépenses de notre système de santé sont imputables aux maladies cardiovasculaires qui représentent le poste le plus important de dépenses au sein de la consommation de biens et services médicaux hors prévention, soit 14,5 milliards d'euros (dont 10 pour la prise en charge des formes chroniques)
- ❖ En 4 ans, l'assurance maladie a recensé près de 480 000 patients supplémentaires pour les maladies cardiovasculaires, soit une croissance de 2,5% par an en moyenne.
- ❖ Les cardiologues ont en moyenne 51,6 ans
- ❖ 25% des cardiologues ont plus de 60 ans
- ❖ Le nombre de cardiologues partant à la retraite chaque année est supérieur au nombre de cardiologues formés.

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS ET DES PROPOSITIONS DU CNPCV ET SES COMPOSANTES

Comme expliqué précédemment, le nombre des cardiologues stagne alors que celui des patients concernés par les pathologies cardiovasculaires, souvent combinées à d'autres pathologies, augmente régulièrement. La complexification des situations des patients et l'inadéquation entre l'offre et la demande en soins de cardiologie génèrent plusieurs problématiques notamment des disparités d'accès aux soins et des délais trop longs pour l'obtention des rendez-vous. Elle implique également que les cardiologues ne prennent pas en charge tous les patients qu'ils devraient voir.

Le CNPCV et ses composantes ont identifié plusieurs pistes pour répondre à ces problématiques.

RECOMMANDATION 1 : FAIRE ÉVOLUER L'OFFRE DE SOINS EN CARDIOLOGIE

- Proposition 1 : Augmenter rapidement le nombre de cardiologues.
- Proposition 2 : consolider la prise en charge de l'infarctus du myocarde en phase aiguë sur le territoire national.
- Proposition 3 : Utiliser au quotidien les outils numériques, notamment la télémédecine, pour rendre la pratique en cardiologie plus efficiente en s'appuyant également sur de nouveaux métiers.
- Proposition 4 : Renforcer la coordination des acteurs de la filière cardiologie.
- Proposition 5 : Favoriser le développement de nouveaux métiers et leur participation à la prise en charge des patients en cardiologie au sein de nouveaux parcours en cardiologie.
- Proposition 6 : Améliorer la pertinence de l'adressage des patients aux cardiologues par les autres médecins.

RECOMMANDATION 2 : IMPLIQUER TOUS LES CARDIOLOGUES DANS LA FILIÈRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS

- Proposition 7 : Encourager la participation de tous aux gardes et aux astreintes.
- Proposition 8 : Impliquer les cardiologues de ville dans la permanence des soins non programmés et le suivi cardiologique post accueil aux urgences (SAU).

RECOMMANDATION 3 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA CARDIOLOGIE GÉNÉRALE

- Proposition 9 : Valoriser la cardiologie générale en ville et à l'hôpital.
- Proposition 10 : Promouvoir un statut mixte des médecins pour décloisonner la ville et l'hôpital et renforcer l'attractivité des postes hospitaliers.

RECOMMANDATION 4 : FAVORISER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET LA PERTINENCE DES ACTES

- Proposition 11 : Développer des indicateurs pertinents de performance et de qualité en cardiologie.
- Proposition 12 : Mettre en place une évaluation des pratiques au sein des cabinets et des établissements de santé.
- Proposition 13 : Améliorer l'expérience patient.

RECOMMANDATION 5 : SOUTENIR LA RECHERCHE POUR MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DE LA SPÉCIALITÉ ET FAIRE FACE AUX GRANDS ENJEUX DE LA CARDIOLOGIE

- Proposition 14 : Soutenir la recherche pour maintenir l'attractivité de la spécialité et faire face aux grands enjeux de la cardiologie.